

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 17 DECEMBRE 2014 sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, a adopté la décision modificative n°3 portant en section d'investissement sur la somme de 4 600 € et 17 000€ en section de fonctionnement.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la constitution d'une provision pour créances douteuses (régime semi-budgétaire) à hauteur de 5 650 €.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la passation d'une convention entre la commune et le CCAS de Montreuil-Juigné portant sur la refacturation de dépenses prises en charge par la commune notamment :

- la téléphonie, l'eau, l'assainissement, l'électricité, le gaz
- les fournitures administratives
- les dépenses relatives à l'entretien de bâtiments
- les dépenses d'affranchissement
- les dépenses de maintenance des copieurs
- les frais de portage de repas

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé le nouveau loyer du logement communal situé 3 allée Henri David à 430 € à compter du 1^{er} janvier 2015.

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé les tarifs du camping pour l'année 2015 et a instauré un tarif à la nuitée pour l'aire de camping-car, applicable pendant la période d'ouverture du camping.

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé les tarifs du spectacle « Magic Show » le vendredi 30 janvier 2015 à la salle Jacques Brel comme suit :

- 8 euros adulte, 4 euros enfants (-18 ans), forfait à 20 euros (2 adultes et 2 enfants).

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la vente à la SARL CARRE selon le tableau ci-dessous :

N°	Désignation	U	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	Grumes de chêne	m ³	6.036	60.00	362.16 €
2	Grumes de peupliers	m ³	10.764	15.00	161.46 €
3	Grumes de pin	m ³	8.149	20.00	162.98 €
4	Grumes de frêne	m ³	2.808	15.00	42.12 €
5	Grumes de châtaignier	m ³	1.120	50.00	56.00 €
TOTAL HT					784.72 €

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics de prestations de services d'assurances aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : 17 106,31 € TTC / an (option 2) – attributaire : GROUPAMA
- Lot n° 2 : 7 982,00 € TTC / an (option 2) – attributaire : GROUPAMA
- Lot n° 3 : 3 738,98 € TTC / an (solution de base)– attributaire SMACL
- Lot n° 4 : 2 551,43 € TTC / an (solution de base)– attributaire : GROUPAMA
- Lot n° 5 : taux CNRACL de 4,60 % et IRCANTEC de 1,25 % (option 2) - attributaire GROUPAMA
- Lot n° 6 : 153,00 € TTC / an (solution de base) - attributaire : GROUPAMA

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics de fournitures de denrées alimentaires aux entreprises suivantes :

	MINI TTC	MAXI TTC	ATTRIBUTAIRE
Lot 1 : Fruits et Légumes	6 000,00 €	24 000,00 €	HERAU
Lot 2 : Produits laitiers – œufs	6 000,00 €	24 000,00 €	TEAM OUEST
Lot 3 : Viande de porc	2 200,00 €	8 800,00 €	SERVICASH
Lot 4 : Volailles – Gibiers	3 000,00 €	12 000,00 €	BEZIAU
Lot 5 : Bœuf – Veau – Agneau	3 000,00 €	12 000,00 €	ACHILLE BERTRAND
Lot 6 : Surgelés	7 600,00 €	25 000,00 €	BRAKE
Lot 7 : Epicerie –Conserves – Légumes secs	8 000,00 €	32 000,00 €	PRO A PRO
Lot 8 : Pain	3 000,00 €	12 000,00 €	LA MIE MONTREUILLAISE
Lot 9 : Charcuterie	2 000,00 €	8 000,00 €	TEAM OUEST
Lot 10 : Glaces – Gâteaux surgelés	2 000,00 €	8 000,00 €	SIRF
Lot 11 : Poissons et crustacés	6 000,00 €	12 000,00 €	SERVICASH

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics de fournitures de produits d'entretien aux entreprises suivantes :

	MINI TTC	MAXI TTC	ATTRIBUTAIRE
<u>Lot 1</u> : PRODUITS : LAVAGE VAISSELLE POUR MACHINES PROFESSIONNELLES – HYGIENE et DESINFECTION DES SOLS EN RESTAURATION	2 000,00 €	5 000,00 €	PROPHYL
<u>Lot 2</u> : PRODUITS : OUATE ESSUYAGE PAPIER	3 500,00 €	8 500,00 €	GROUPE PLG
<u>Lot 3</u> : PRODUITS DE PROTECTION POUR LES SOLS	700,00 €	2 000,00 €	PROPHYL
<u>Lot 4</u> : PRODUITS DIVERS POUR ENTRETIEN COURANT	3 500,00 €	7 000,00 €	GROUPE PLG
<u>Lot 5</u> : PRODUITS DESTINES A LA RECUPERATION DES DECHETS	950,00 €	2 500,00 €	GAMA
<u>Lot 6</u> : PRODUITS DESTINES AU DECAPAGE EN MILIEU SPORTIF / DIVERS	500,00 €	2 000,00 €	PROPHYL

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la modification du tableau des effectifs municipaux comme suit :

Créations :

- * deux postes d'Adjoints du patrimoine de 1^{ère} classe à 17 heures 30/hebdomadaires au 01/01/2015,
- * un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe à 28 heures/hebdomadaires au 01/01/2015,
- * un poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet au 01/01/2015.

Suppressions :

- * deux postes d'Adjoints du patrimoine de 2^{ème} classe à 17 heures 30/hebdomadaires au 01/01/2015,
- * un poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à 28 heures/hebdomadaires au 01/01/2015.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de la mise à disposition d'un agent municipal (auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe) auprès de la Mutualité Française Anjou Mayenne pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de modifier le temps de travail de deux agents de la commune à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

- * 2 Adjoints administratifs de 2^{ème} classe : temps de travail hebdomadaire porté de 17 h 30 / 35 h à 21 h / 35 h.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention par laquelle la commune confie au SIEML dans le cadre de l'opération Vivre son Age conduite par l'organisme HLM Maine-et-Loire Habitat rue René Bazin, la maîtrise d'ouvrage temporaire des travaux de génie civil télécommunications ».

Le SIEML s'engage à réaliser cette opération au nom et pour le compte de la commune. La charge restant à la commune se décompose comme suit :

- 2 059.38 € HT pour le réseau de distribution publique d'électricité

- 1 262.46 € TTC pour le génie civil télécommunications.
- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un fonds de concours au SIEMML pour l'opération et selon les modalités suivantes :
 - Basse tension électrique rue René Bazin (Tranche ferme)
 - Montant de la dépense : 12 077.14 € HT
 - Taux du fonds de concours : 30 %
 - Montant du fonds de concours à verser au SIEMML : 3 623.14 €
- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un fonds de concours au profit du SIEMML pour les opérations de dépannage suivantes :

Motif	Opération	Montant de la dépense	Taux du fonds de concours	Montant du fonds de concours à verser au SIEMML
Dépannage du réseau de l'éclairage public, d'horloges, d'armoires	Effectuée le 22 juillet 2014 n° dossier : EP214-14-115	319,61 € TTC	75 %	239,71 € TTC
	Effectuée le 31 juillet 2014 n° dossier : EP214-14-116	438,36 € TTC	75 %	328,77 € TTC
	Effectuée le 5 août 2014 n° dossier : EP214-14-117	125,90 € TTC	75 %	94,43 € TTC
	Effectuée le 21 août 2014 n° dossier : EP214-14-119	220,99 € TTC	75 %	165,74 € TTC
	Effectuée le 18 septembre 2014 n° dossier : EP214-14-120	1.464,60 € TTC	75 %	1.098,45 € TTC
	Effectuée le 8 octobre 2014 n° dossier : EP214-14-132	1.557,34 € TTC	75 %	1.168,01 € TTC
	Effectuée le 23 octobre 2014 n° dossier : EP214-14-134	816,60 € TTC	75 %	612,45 € TTC
	Effectuée le 4 novembre 2014 n° dossier : EP214-14 -135	276,08 € TTC	75 %	207,06 € TTC
	Effectuée le 20 novembre 2014 n° dossier : EP214-14 -136	974,38 € TTC	75 %	730,79 € TTC

Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 23 décembre 2014.

Le Maire,
Stéphane PIEDNOIR